

Règlement du Tournoi Féminin de la ligue Bourgogne Franche-Comté

Article 1 : Date et modalités

La ligue de Bourgogne Franche-Comté Tennis de Table organise le samedi 25 mai 2024, un tournoi féminin ouvert à toutes les joueuses licenciées FFTT, compétition ou loisir, et non licenciées. Pointage : 9h – Début du tournoi : 9h30

Pour les joueuses non licenciées, il sera établi une licence événementielle (gratuite).

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera à BOURBON LANCY, Complexe Sportif Marc Gouthéaut, Rue Max Boirot.

16 tables seront installées pour la compétition.

Article 3 : Tableaux et dotations

Les tableaux suivants seront proposés :

A : Handicap

B : Toutes séries

C : Promo - Loisir - Non licenciées

Les points pris en compte seront ceux du dernier classement national officiel.

Les récompenses seront distribuées sous forme de bons d'achat Kadéos.

Un challenge du « meilleur club » permettra à ce dernier de remporter un trophée suivant le nombre de joueuses inscrites et les résultats obtenus lors du tournoi à savoir :

Tableaux Compétition et Handicap :

- 1 point pour une place de 1/8 de finaliste,
- 2 points pour une place de ¼ de finaliste,
- 3 points pour une place de ½ finaliste,
- 4 points pour la finaliste,
- 5 points pour la gagnante.

Tableau Loisir et non licenciées :

- 2 points pour une place de ½ finaliste,
- 3 points pour la finaliste,
- 4 points pour la gagnante..

Ce trophée sera remis en jeu chaque année. Au bout de 3 victoires consécutives d'un club, ce trophée lui restera acquis.

En cas d'égalité entre 2 clubs, c'est la plus jeune joueuse inscrite qui fera remporter le trophée à son club.

Règlement du Tournoi Féminin de la ligue Bourgogne Franche-Comté

Article 4 : Déroulement sportif

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves.

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur. Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption. Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Les tableaux (sauf handicap) se dérouleront de la façon suivante :

Mise en poules de 3 joueurs puis classement intégral en sortie de poules.

Tableau Handicap : Tableau à élimination directe :

2 pts de handicap par tranche de 100 points de classement - 22 pts maximum au départ de la partie (si licenciée), 30 pts si non licenciée ou promo. - 1 manche unique de 41 points (1 point d'écart à la fin).

Article 5 : Dispositions exceptionnelles

Dans un tableau où le nombre d'inscrites est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de modifier la formule (diviser le tableau en deux).

Article 6 : Arbitrage et Juge Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par les participantes. Le Juge Arbitre du tournoi sera André Seguin, ses décisions seront sans appel.

Article 7 :

Les inscriptions sont à faire parvenir jusqu'au 19 mai 2024.

Deux possibilités pour vous inscrire gratuitement :

– En flashant le QR code appliqué sur l'affiche que vous trouverez sur le site de la Ligue dont voici le lien :

<https://www.lbfctt.fr/top-girl>

– En cliquant sur ce lien :

<https://forms.gle/3XHRU6BEb6UeCQNWA>

Article 8 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords du gymnase ou durant le trajet. Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Règlement du Tournoi Féminin de la ligue Bourgogne Franche-Comté

Article 9 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos et/ou vidéos dans le cadre de la communication du tournoi (site internet, presse, médias divers...)

Article 10 : Il n'y aura pas d'interruption des parties à l'heure du repas. L'organisation proposera un espace restauration et buvette. Il est à noter que seules les bouteilles d'eau sont autorisées aux abords des aires de jeu.

Article 11 : L'engagement dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application du règlement de la F.F.T.T.